

**Zeitschrift:** Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 71 (1957)

**Heft:** 2-3

**Artikel:** Un cardinal d'origine genevoise

**Autor:** Dupont-Lachenal, Léon

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746340>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un Cardinal d'origine genevoise

par LÉON DUPONT-LACHENAL

Le regretté Frédéric-Théodore Dubois, rédacteur des *Archives héraudiques suisses*, qui fut durant plus de vingt ans un animateur de notre Société, nous avait proposé de rechercher les armoiries du cardinal La Fontaine, patriarche de Venise, qui se rattache par ses origines à notre pays.

Ce prince de l'Eglise était, en effet, d'origine genevoise. Sa famille est citée dès le XVI<sup>e</sup> siècle à Soral et dans la région avoisinante, qui faisait alors partie de la paroisse de Thairy. La contrée avait été occupée en 1536 par Berne, qui en fit le bailliage de Ternier et Gaillard, avec Simon Faerber pour premier bailli<sup>1)</sup>. Par le traité négocié à Nyon le 2 mai 1564 et signé à Lausanne le 30 octobre suivant, Berne restitua à la Savoie — dont le duc Philibert-Emmanuel venait de s'illustrer par la victoire de Saint-Quentin (1557) — les bailliages de Gex, Ternier-Gaillard et Thonon, restitution qui devint effective à la fin d'août 1567.

Le 9 octobre 1598, *Jean et Nicolas de la Fontaine* font retour à l'Eglise catholique, à Thonon, avec d'autres paroissiens de Thairy<sup>2)</sup>. Jusqu'à la Révolution, le nom de la famille s'écrit indifféremment *de la Fontaine*, *La Fontaine* ou *Fontaine*; cette dernière forme a prévalu dès lors dans le pays, mais la branche passée en Italie au XIX<sup>e</sup> siècle a repris l'appellation couramment usitée avant 1792: *La Fontaine*.

*Jean Fontaine*, bisaïeul du cardinal, épousa, à l'époque de la Révolution, Marie Nicoud et alla habiter Laconnex, village de la même région, au pied du Salève. Son fils *Joseph-Constance*, né à Laconnex, eut pour parrain et marraine l'avocat Joseph Picollet et sa sœur M<sup>me</sup> Constance Picollet, d'une famille notable de Saint-Julien<sup>3)</sup> avec laquelle la famille Fontaine devait être apparentée. Joseph-Constance Fontaine, allié à une demoiselle Françoise Millet, quitta Laconnex pour aller s'établir à Meyrin, au nord du Rhône, au pied du Jura. A l'agriculture traditionnellement pratiquée dans sa famille, il ajouta une entreprise de boulangerie. Notons que les villages de Soral et de Laconnex avaient été cédés par Sa Majesté Sarde à la République de Genève par le traité de Turin du 16 mars 1816; quant à Meyrin, auparavant français, il devint genevois par le traité de Paris du 20 novembre 1815. La famille Fontaine ou La Fontaine a conservé le souvenir d'un cousinage — sans doute par les Millet — avec les Julliard, famille originaire de Saint-Jean de Gonville, non loin de Meyrin, reconnue genevoise en 1822 et qui a donné plusieurs médecins et professeurs à l'Université de Genève<sup>4)</sup>.

Deux fils de Joseph-Constance, nés à Meyrin: le premier, *Jean-Gabriel*, le

<sup>1)</sup> Simon Faerber (Ferber, Ferwer), dit Wurstemberger, cité à Berne dès 1512, mort en 1548, fut le premier bailli de Ternier et Gaillard, de 1536 à 1541; il est l'ancêtre de la famille patricienne bernoise von Wurstemberger. Les baillis de Ternier et Gaillard résidaient généralement au château de Compesières. Cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. VII, pp. 385-386, et t. VI, p. 482; AUGUSTE DE MONTFALCON: *Compesières, notice historique illustrée*, Saint-Maurice, 1932, p. 15.

<sup>2)</sup> GONTHIER: *Oeuvres historiques*, t. I, Thonon, 1901, p. 360.

<sup>3)</sup> La famille Picollet ou Piccolet donne déjà un châtelain à la petite ville de Saint-Julien en 1615 (GONTHIER, *op. cit.*, t. II, p. 61); trois membres de la famille entrés dans les Ordres eurent un rôle considérable au lendemain de la Révolution. Cf. NESTOR ALBERT: *Les trois abbés Picollet*, dans les *Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne*, Annecy, t. XXI; GONTHIER, *op. cit.*, t. II, pp. 536-538; J.-M. GAILLARD: *Il y a cent ans... Les Trois Abbés Picollet*, Evian, 1951.

<sup>4)</sup> *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, p. 298.

17 janvier 1829, le second, *Jean-François*, le 2 août 1833, s'engagèrent dans les troupes pontificales au service de Pie IX. Jean-François devait rester définitivement en Italie, où il épousa Maria Bianchini, d'Albano, vieille et pittoresque cité du Latium; il se fixa à Viterbe, ville réputée par ses monuments d'art, à 84 km. de Rome. Jean-François devait probablement à son origine genevoise sa profession d'horloger, dans laquelle, assure-t-on, il avait acquis une habileté remarquable.

C'est à Viterbe que naquit, le 29 novembre 1860, *Pierre La Fontaine* qui allait illustrer toute sa race. Ordonné prêtre le 23 décembre 1883, il fut tour à tour directeur du séminaire et du collège de Viterbe, chanoine de la cathédrale, aumônier des prisons. Son talent oratoire lui valut très vite une brillante renommée, de sorte qu'il fut appelé à exercer le ministère de la parole dans de nombreuses villes d'Italie. Un jour, à Venise, prêchant devant le cardinal Sarto, il retint l'attention de celui-ci, qui apprécia hautement, dans l'orateur, la solidité de la science et l'ardeur communicative de la conviction. Aussi, quand le cardinal Sarto fut devenu pape, sous le nom de Pie X, il confia d'abord à Pierre La Fontaine la mission de visiteur des séminaires de la province de Bénévent, puis le nomma, le 6 décembre 1906, évêque de Cassano all'Ionio, en Italie méridionale. Mais Pie X, connaissant les qualités du prélat, l'appelait à Rome, au début d'avril 1910. Devenu évêque titulaire de Caryste (Karystos), ancien évêché au nord d'Athènes, Mgr La Fontaine fut spécialement chargé du secrétariat de la Congrégation des Rites; il fut aussi membre de la Commission préposée à la codification du Droit canonique.



Fig. 1. Armoiries familiales, croquis de la main du cardinal.

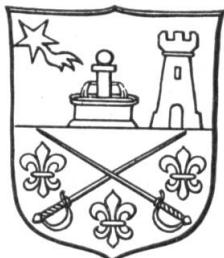


Fig. 2. Armoiries Fontaine ou La Fontaine, dessin de Hans Lengweiler.

Le successeur de Pie X, Benoît XV, nomma Mgr La Fontaine patriarche de Venise, le 5 mars 1915; la cité de Saint-Marc le retiendra vingt ans, jusqu'à sa mort, le 9 juillet 1935. Crée cardinal en décembre 1916, Pierre La Fontaine représenta le Saint-Siège en qualité de Légat en plusieurs circonstances solennelles: VI<sup>e</sup> centenaire de Dante à Ravenne (1921), centenaire du sculpteur Canova à Possagno (1922), concile de tous les évêques de Vénétie (1923), congrès eucharistiques nationaux

de Chioggia (1923) et d'Ancône (1927), 250<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Vienne alors assiégée par les Turcs (1933). Lors du Conclave de février 1922, le cardinal de Venise fut l'un des principaux *papabili*.

Le cardinal La Fontaine n'oubliait pas ses origines genevoises. En 1925, la paroisse de Soral-Laconnex dut procéder à une importante restauration de son beau et massif clocher, qui donnait de vives inquiétudes pour sa solidité. Le cardinal s'associa à cette œuvre par un don généreux, regrettant de ne pouvoir faire davantage. Il rappelait les liens qui le rattachaient à Soral et Laconnex. De leur côté, les paroissiens de ces villages adressèrent à leur illustre compatriote une lettre d'hommage dûment apostillée par les deux mairies et par l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg; cette adresse portait, en outre, la signature de chacun des représentants des familles Fontaine existant alors dans ces localités<sup>1)</sup>.

Il était donc intéressant de connaître les armoiries de ce cardinal d'origine genevoise. Celui-ci voulut bien envoyer lui-même, en 1925, au curé de la paroisse de Soral, un petit croquis (fig. 1) du blason porté par son père à Viterbe. Les couleurs ne sont pas indiquées. L'écu est coupé; dans la partie supérieure se trouve

<sup>1)</sup> ADOLPHE THORENS: *Le 1<sup>er</sup> siècle de la Paroisse de Soral et Laconnex 1831-1931*, Belley, 1933, pp. 370-374.

une fontaine sénestrée d'une tour crénelée et adextrée d'une étoile ou plutôt d'une comète ; la partie inférieure est occupée par deux épées croisées en sautoir, accompagnées de trois fleurs de lys. Le cardinal ne sait de quand date ce blason ; les épées croisées rappellent-elles le temps où les deux frères La Fontaine, père et oncle du prélat, servirent dans les troupes pontificales ? Quant à la fontaine, sa présence ici est évidemment motivée par le nom de la famille (fig. 2).

Le cardinal modifia ses armes familiales pour leur donner un caractère plus religieux. L'écu fut désormais, non plus coupé, mais parti, pour des raisons purement graphiques ; mais, dans le premier champ, qui est d'or, la fontaine patronymique fut remplacée par une fontaine mystique : l'Agneau de Dieu posé sur une montagne d'où dérivent des eaux auxquelles s'abreuvent des agneaux. C'est une allusion à l'Apocalypse (VII, 17) : « L'Agneau qui est au milieu du trône sera le pasteur et conduira (les élus) aux sources des eaux de la vie » ; on peut y voir aussi une allusion à Isaïe (XII, 3-4) : « Vous puiserez des eaux avec joie aux sources du salut et vous direz en ce jour-là : Louez Yahweh », ainsi qu'à cet autre passage de l'Apocalypse (XIV, 1) dans lequel S. Jean dit qu'il a vu l'Agneau sur la montagne de Sion, entouré des élus. Le thème de la fontaine de vie n'est pas inconnu de l'iconographie, où il est traité de diverses façons ; ainsi, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le Christ est représenté lui-même attaché à une croix au milieu d'un vaste bassin qu'il remplit du sang coulant de ses plaies ; par l'intermédiaire des évangélistes représentés par leurs symboles, toutes les classes sociales viennent puiser à cette fontaine mystique<sup>1</sup>).

Dans la partie sénestre de l'écu cardinalice, qui est d'azur, on retrouve les trois fleurs de lys surmontées de la comète. Ces « meubles » héraldiques figuraient dans les armes familiales ; mais on remarquera que le prélat n'a pas conservé les épées croisées ni la tour crénelée, qui ne répondraient pas à son esprit de paix et d'humilité (fig. 3).

Nous publions ici, à la suite des armes familiales, l'en-tête du papier du cardinal La Fontaine, ainsi que son sceau à cire<sup>2</sup> (fig. 4). Selon l'usage romain, l'écu n'est surmonté que de la croix archiépiscopale à double croisillon et du chapeau cardinalice à cinq rangs de houpes<sup>3</sup>.

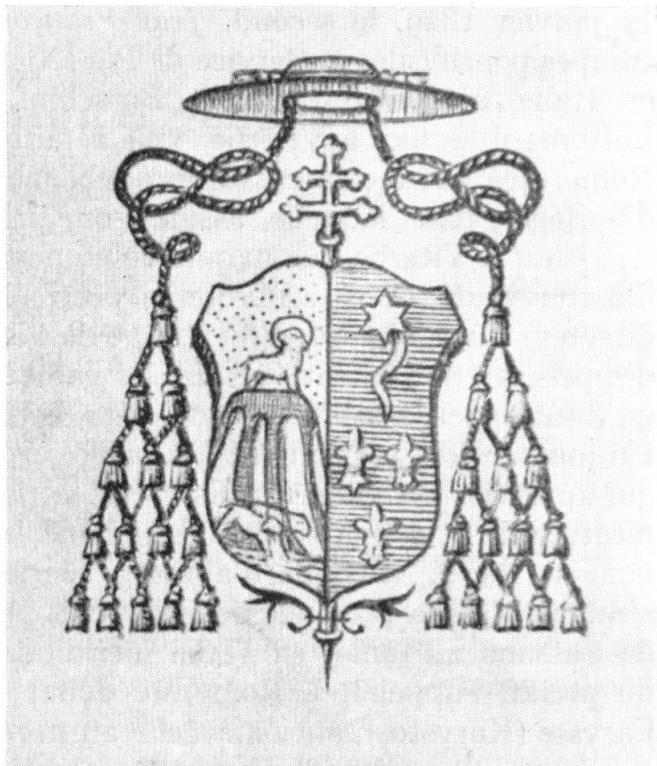


Fig. 3. Armoiries officielles du cardinal Pierre La Fontaine.

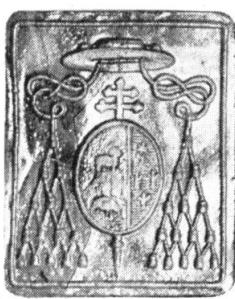


Fig. 4. Sceau à cire du cardinal.

<sup>1)</sup> XAVIER BARBIER DE MONTAULT : *Traité d'iconographie chrétienne*, Paris, 1890, t. II, pp. 173-174 et 280.

<sup>2)</sup> Nous tenons à remercier M. l'abbé Thorens, qui était curé de Soral en 1925, — actuellement aumônier à Ecogia-sur-Versoix, — des précieux renseignements qu'il a bien voulu nous communiquer. Il nous permettra de lui associer dans notre gratitude le regretté chanoine André de Bavier, procureur de l'Abbaye de Saint-Maurice à Rome, qui nous avait aidé à compléter nos informations.

<sup>3)</sup> Sur les armes des cardinaux, cf. BRUNO-BERNARD HEIM : *Coutumes et Droit héraldiques de l'Eglise*, Paris, 1949, pp. 118-122.